

Saint Christophe et le Laris



Bulletin Municipal 2024

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une excellente année 2025 et vous invitent à la cérémonie des vœux

le Samedi 25 Janvier 2025 à partir de 18h (début de la cérémonie à 18h30)

à la Salle des Fêtes de St Christophe

Le mot du Maire

Nous avons vécu une année 2024 politiquement tourmentée voire instable et inquiétante. En effet, les élections européennes du mois de Juin ont été suivies par l'annonce de la dissolution de l'assemblée nationale. De ce fait, des élections législatives ont eu lieu en Juillet. A la suite de celles-ci, un nouveau député a été élu dans notre circonscription. D'ailleurs, comme la plupart des maires de notre territoire, nous ne le connaissons toujours pas malgré sa 1^{ère} promesse de nous rencontrer rapidement, promesse pourtant facile à tenir. Je ne me risquerai pas à plus de commentaires. Pour continuer, le changement de gouvernement a eu lieu en Septembre et celui-ci a démissionné en Décembre. Cela nous amène à la nomination d'un nouveau 1^{er} ministre qui lui-même nommera les membres de son futur gouvernement dans les prochains jours... Cette situation n'est pas facile pour les élus locaux que nous sommes ! Espérons juste un peu de stabilité pour les mois à venir, sans y croire vraiment espérons tout de même.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin l'essentiel des travaux que nous avons réalisés durant l'année. Je suis très heureux d'avoir pu tenir le calendrier pour la rénovation d'une partie du toit de l'école et la rénovation globale des vestiaires du stade. Je remercie nos partenaires : la Région, le Département de la Drôme et Valence Romans Agglo pour leurs aides financières. Je remercie également les élus de la commune de Montchenu qui ont travaillé avec nous pour la rénovation des vestiaires du stade et pour leur participation financière.

En collaboration avec la commune de Montchenu, nous avons rénové la partie haute de la route du Charaix, mitoyenne à nos deux communes et qui était fortement dégradée. Il nous paraissait cohérent de faire ce chantier en une seule tranche de travaux, ce qui a été possible. Attention : une fois les routes rénovées, la vitesse de circulation augmente considérablement. Je reçois régulièrement des plaintes à ce sujet. Alors je vous conseille de rouler raisonnablement sur ces petites routes : 50km/h est la limite maximum de vitesse à ne pas dépasser.

Nous étudions pour l'année 2025 de rénover la partie haute de la vieille route et une partie de la route de la vieille église après le pont de la croix Mathieu. Nous ferons le nécessaire selon nos moyens financiers.

Nous travaillons également sur les acquisitions de terrains autour de St Christophe. Nous sommes à la phase d'arpentage pour la grande parcelle située à l'arrière de l'école en créant un accès par le nord du village. Conjointement, nous sommes en négociation pour acquérir la parcelle de terrain entre le cimetière et l'école. Ce qui nous permettra de poursuivre le projet de St Christophe. Ces aménagements sont devenus indispensables surtout autour de l'école et aussi pour les autres bâtiments communaux : mairie, église, salle des fêtes et bibliothèque.

Chaque année nos associations se démènent pour créer de l'animation. Chacune d'entre elles propose à la mesure de ses moyens, des fêtes, des spectacles, des rencontres. A l'image de la fête de St Christophe et la vogue du Laris initiées par plusieurs associations et patronnées par le comité des fêtes : ce fut un réel succès. Ce sont de bons moments que de se retrouver nombreux dans nos villages.

Je reçois très souvent des commentaires de notre voisinage me félicitant du dynamisme et de l'investissement des associations de notre commune. Ces compliments vous reviennent de droit.

Le cœur associatif est indispensable dans une Commune. Très présent dans la nôtre, je vous invite à ne pas baisser la garde. Avec le soutien de la municipalité, continuons ensemble comme nous le faisons depuis tant d'années.

Très bonnes fêtes à chacun d'entre vous.

État-Civil

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue aux 4 nouveaux St Christophois nés cette année.

Mariage

Nous présentons tous nos vœux de bonheur à Laura et Sébastien DUPIN.

Décès

Le 28 Avril, René Marion nous a quitté à l'âge de 96 ans. Ancien laitier, il aura sillonné pendant de longues années, la Drôme des collines afin de collecter le lait dans les fermes, nombreuses à cette époque. René a été le 1^{er} Président de notre ACCA, conseiller municipal et garde champêtre, il a été très présent lors de la reconstruction de l'Étoile Sportive en 1975 parmi les dirigeants et comme arbitre. Habitant du village du Laris et voyant son grand âge arriver, il a été soucieux et curieux de voir les travaux de rénovation s'achever et de pouvoir profiter de ces nouveaux espaces.

Le 25 Mai décédait Camille Guithon à 93 ans, originaire de notre commune et résidant à Montrigaud. Une personne extrêmement sympathique. C'était également un joueur incontournable de l'étoile sportive, au poste d'arrière dont le surnom était « la faucheuse » ce qui en dit long sur son style de jeu. Il était adhérent au club de la Limone. Il était très agréable de le rencontrer en raison de sa bonne humeur et de sa joie de vivre.

Claude Bois nous a quitté le 13 Juin. Natif du Charaix, en 2000 avec son frère Bernard et quelques anciens du quartier, ils ont créé l'association « Patrimoine » avec pour objectif la rénovation de l'église St Pierre alors en grave état de détérioration. Claude a mis ses qualités de constructeur en avant pour initier les longues étapes d'études et de travaux qui ont abouti à la réussite de la rénovation du bâtiment tel qu'il est aujourd'hui. Aussi, avec Bernard il a participé à la rédaction d'un ouvrage archivé à la fondation du patrimoine retraçant cette période historique de rénovation de l'église. Claude a lui aussi été très présent en 1974 et 1975 au redémarrage de l'Étoile sportive en sommeil depuis des années et à la construction des vestiaires et du stade. Vice-Président, joueur puis entraîneur, il présidera le club par la suite. Claude était très méthodique, minutieux et diplomate, ce qui lui a permis de réussir tout ce qu'il a entrepris dans la vie et aussi pour notre commune. Facilement abordable, son caractère gentil et compassionnel facilitait les relations sociales et amicales avec son entourage.

Le 26 Août Michel Salin est décédé. Originaire du Chalon, il résidait au village du Laris depuis ces dernières années.

Arlette Pascal née Dorey était native de notre commune au quartier du Charaix. Elle est décédée le 24 Septembre dernier et inhumée au cimetière de St Christophe.

C'est avec une grande tristesse et une grande émotion que nous avons appris le 6 octobre le décès de Jeannine Michel à l'âge de 97 ans. Elle était la doyenne de notre commune. En raison de sa santé fragile, elle résidait en centre adapté à Romans où elle a fini sa vie. Elle était très heureuse de revenir ici pour des occasions festives comme cette fin juillet où elle a pu venir pour la fête de St Christophe et la vogue du Laris ou participer encore aux repas organisés par le club de la Limone. Jeannine était très estimée tant par sa joie de vivre que par sa sympathie.

Une année à l'école de St Christophe

Revenons sur l'année 2023 – 2024 et la participation à la classe de découverte à Crupies pour tous les élèves de l'école de St Christophe. Les élèves ont vécu une belle expérience de vie collective et les activités ont été enrichissantes. Ce type de séjour demande beaucoup de travail et d'investissement de la part des enseignantes mais l'expérience vécue et partagée par les enfants est à la hauteur de l'engagement.



L'année 2024 - 2025

Nous avons débuté cette année scolaire 2024 – 2025 avec une nouvelle organisation, similaire aux années précédentes, à l'école. En effet, Manon accueille les CE1 et CE2 et Amélie, la directrice, a la classe de CM1 et CM2. Les 2 enseignantes étant à 80 %, leur temps de travail est complété par une enseignante remplaçante. L'école peut aussi compter sur Floriane et Isabelle, les 2 AESH (Accompagnement d'Élèves en Situation de Handicap).

Pour cette année, le RPI compte 68 enfants dont 34 à l'école de St Christophe.

Les projets pour cette année

Piscine : les élèves ont bénéficié de 8 séances de piscine entièrement financées par Valence Romans Agglo.
Aire Terrestre Educative (une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille qui devient le support d'un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement) : 4 demi-journées vont être consacrées à ce projet financé par Valence Romans Agglo et l'Office pour la Biodiversité.
Des **rencontres sportives** avec la découverte de l'ultimate, l'athlétisme, le ballon prisonnier et ses variantes sont prévues dans le cadre de l'USEP à laquelle adhère l'école.

La garderie périscolaire est toujours bien appréciée par les enfants. Ludivine et Catherine les accueillent tous les jours de 7h30 à 8h45 puis de 16h15 à 18h30. Les enfants profitent de l'espace extérieur lorsqu'il fait beau temps puis lecture, jeux et activités manuelles en intérieur en fin de journée.

Linda, qui a quitté la commune, a été remplacée par Romain pour l'entretien des classes.

Les municipalités de St Christophe et Montchenu ont fait le choix de changer de prestataire pour le restaurant scolaire. Depuis la rentrée, c'est le traiteur Guillaud qui livre les repas à la cantine. Les enfants sont satisfaits de la qualité des repas.

Le Lundi 9 Décembre, une animation « Food Truck » a eu lieu à la cantine, proposée par le traiteur. Les enfants ont pu manger des « nuggets / frites » et ont fini leur pause méridienne en dansant tous ensemble.

Un chouette moment de convivialité !

A l'initiative de Catherine et Ludivine et comme en fin d'année scolaire, un concours de dessin de Noël a été organisé avec les enfants de l'école. Nous remercions les enfants pour leur participation et également Catherine et Ludivine pour leur implication.



Les cérémonies

Cérémonie du Maquis Bozambo

Le Samedi 1^{er} Juin a eu lieu la cérémonie du Maquis Bozambo. Celle-ci est organisée par la Mairie en partenariat avec l'association « Les amis du Maquis Bozambo ».



Cérémonie du 11 Novembre

Comme il est de tradition, la municipalité offre un repas aux habitants de la commune de plus de 65 ans. Il a eu lieu au restaurant communal « Le Local » et a été très apprécié par tous.



Les aménagements de l'année



Nous remercions Nicolas pour les aménagements et décorations réalisés dans notre village.

Les réalisations

Cheminement piéton

Afin de sécuriser les traversées de deux villages, nous avons contacté un bureau d'étude pour connaître les aménagements possibles. Dans l'attente et étant donné que les enfants de l'école doivent se rendre occasionnellement au stade de foot, nous avons demandé aux propriétaires l'autorisation de passage sur leur terrain, ce qui permet d'éviter d'emprunter la route départementale.

Nous remercions tous les propriétaires qui ont accepté notre proposition.

Vestiaires du stade de foot

Les vestiaires du stade de foot étaient devenus trop vétustes. En partenariat avec la commune de Montchenu, nous avons lancé un projet de rénovation de ceux-ci. Le coût total de l'opération est d'environ 98 000 € TTC. Grâce aux financements obtenus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Drôme et de Valence Romans Agglo, le reste à charge pour notre commune est d'environ 9 000 €.



Toit de l'école



Le toit de l'école et du préau a été repris cette année. En effet, celui-ci était également très vétuste et lors de fortes pluies, l'eau s'infiltrait par le plafond. Après avoir fait réaliser une étude amiante qui s'est révélée négative, nous avons pu faire entreprendre les travaux. Une isolation et une toiture en bac acier a été mise en place. Nous avons pu obtenir des subventions de la part de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Drôme. Le coût total de l'opération s'élève à environ 35 000 € TTC et le reste à charge pour la commune est d'environ 7 000 €.

Sécurisation de l'espace public

Cette année, nous avons pu bénéficier des amendes de police d'un montant de 2 535.00 €. Ce montant nous a été attribué dans le but de sécuriser l'espace public. Grâce à cette somme, nous avons pu faire l'acquisition d'un second radar pédagogique, de quilles et de plots solaires. Ces équipements seront installés prochainement.



Urbanisme

Les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être réalisées en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...). Un lien est opérationnel sur le site internet de la commune permettant d'être dirigé vers le formulaire de déclaration.

En 2024, les services de l'urbanisme de Valence Romans Agglo ont instruit pour notre commune :

- **19 déclarations préalables** (installation de panneaux photovoltaïques, construction d'une piscine, construction d'un abri de jardin, clôture...).
- **5 permis de construire** (constructions de maisons individuelles, changement de destination, extension d'habitation...).

Travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu une autorisation d'urbanisme constitue une infraction pénale passible de lourdes sanctions, de même que le non-respect du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux. Les peines peuvent être des amendes avec obligation de remise en état, voire, la démolition du bien construit.

Avant de faire des travaux sur votre habitation, renseignez-vous auprès de la Mairie pour savoir si vous êtes soumis à autorisation d'urbanisme.

Vivre ensemble

Bruit de voisinage

L'arrêté Préfectoral du 11 Juillet 2023 réglementant les bruits de voisinage précise qu'**aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, de jour comme de nuit.**

Cet arrêté précise que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Il est également précisé que les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Brulage des déchets verts

La combustion des végétaux à l'air libre est une activité fortement émettrice de polluants (particules fines...), elle contribue à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves.

Le non-respect de la réglementation expose à une amende pouvant s'élever jusqu'à 450 € (Article 84 du règlement sanitaire départemental).

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les : tontes de pelouse et feuillages au compost, petits et gros branchages peuvent être broyés pour servir de paillis dans le jardin et le potager.

Déchets

Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages d'ordures ménagères. L'employé communal passe un temps considérable à enlever, trier... ces ordures.

Afin de stopper ces incivilités, la Municipalité a pris un arrêté sanctionnant le non-respect des règles de collecte. En effet, tout contrevenant se verra adresser une amende forfaitaire de 135 €.

Nous disposons de 2 points de collecte sur la commune : un premier au pont de la Tirette sur la Route d'Hauterives et un second à côté du rond-point entre les deux villages. Ce point dispose également d'un container textile.

N'hésitez pas à déposer vos sacs de vêtements. Nous vous précisons que seuls les tissus, vêtements, sacs et chaussures peuvent y être déposés dans des sacs poubelles. Cela permet d'éviter que des affaires sales (chaussures par exemple) viennent rendre irrécupérables les affaires préalablement déposées et donc rendre inutile ce travail de tri et de collecte.

Pour les déchets de volume plus important, vous pouvez vous rendre en déchetterie (la plus proche est celle de Mours-st-Eusèbe) muni d'un justificatif de domicile.

Aussi, l'agglomération met à disposition des habitants : des bennes mobiles où vous pouvez y déposer de la ferraille, des cartons, du mobilier, des déchets d'équipements électriques ou électroniques, du bois et des encombrants. Pour les utiliser, les habitants doivent se munir d'un justificatif de domicile. Le calendrier sera mis en ligne prochainement sur Panneau Pocket.

Déjections canines

Si vous possédez un chien, aussi, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de ramasser les déjections des chiens qui vous appartiennent, sous peine d'amende.

L'arrêté municipal 35/2023 du 21 Juillet 2023 rappelle que le non ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 135 €. Celle peut être portée à 670 € en cas de récidive.

Un espace a été créé à cet effet sur le nord de la Place du Laris après le dernier platane et nous vous invitons à vous y rendre avec votre chien. L'employé communal procède régulièrement à l'entretien de cet espace.

Animaux errants

Nous sommes trop souvent sollicités (plusieurs fois par mois) concernant des animaux et notamment des chiens errants sur la commune.

Un chien comportant une puce n'est pas assez facilement identifiable lorsque quelqu'un le ramène en Mairie. Celui-ci doit comporter un collier avec les contacts de son propriétaire ce qui permet de le retrouver immédiatement.

De ce fait, tous les animaux que nous recueillons en Mairie sont emmenés directement en fourrière de Valence pour être récupérés par leur propriétaire après identification par les services de la fourrière.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser des animaux divaguer, cela constitue une infraction.

Valence Romans Agglo

La Commune de St Christophe et le Laris est rattachée à la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo. Depuis sa création, l'agglomération a pris en charge un certain nombre de compétences et notamment l'éclairage public et l'assainissement. De ce fait, la gestion ainsi que les dépenses liées à ces compétences sont réalisées par Valence Romans Agglo.

De plus, l'agglomération aide les communes par le biais de la dotation de solidarité communautaire. Elle verse à la commune la somme de 20 000 € par an. L'objectif de cette dotation est de réduire les disparités de ressources et de charges entre les communes. Cette somme est intégrée en recette de fonctionnement et peut-être utilisée librement.

Pour finir, elle verse également à la commune un fond de concours d'un montant de 50 000 € par mandat pour aider à financer les travaux d'investissement.

SIEH

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse (SIEH) est en cours de réalisation d'un document : le Schéma Directeur. Cette mission a été donnée au bureau d'étude NALDEO.

Son travail consiste à faire le diagnostic de plusieurs éléments majeurs sur les 21 communes du SIEH : l'état des forages et des pompes immergées, des armoires électriques, des pompes intermédiaires de relevage, les réseaux de transfert, les réseaux d'alimentation, les réservoirs de stockage d'eau et enfin les réseaux de distribution et les compteurs domestiques (19000). C'est un chantier d'envergure, qui mobilise beaucoup d'énergie technique et intellectuelle.

Cette phase de diagnostic étant terminée, le bureau d'étude entre dans la 2^{ème} phase qui consiste à établir une grille de priorité sur les travaux de rénovation à mener. La dernière phase permettra de définir sur quelles zones du territoire le syndicat pourra engager des travaux d'extensions de réseaux. C'est bien ce qui nous intéresse le plus à St Christophe et le Laris. En effet, un tiers des habitations de notre commune ne sont pas raccordées au réseau du SIEH. J'attends beaucoup de la finalisation de cette dernière étape de l'étude.

Il faut compter une bonne année d'instruction avant d'avoir ce résultat tant attendu, ce qui nous mènera à la fin de ce mandat municipal, en début d'année 2026.

SIABH

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH) a en charge le cours d'eau Herbasse et ses affluents comme la Limone et ses petits affluents : la Tirette, Champagnier et Cocagnon sur notre commune.

Le SIABH gère l'entretien des berges, la ripisylve et le lit des cours d'eau. Il gère aussi la continuité écologique, les travaux contre les inondations, la protection des ouvrages, ponts, digues...

Les travaux engagés dans les cours d'eau sont soumis à des réglementations rigoureuses : Loi sur l'eau. Pour alléger les démarches administratives lourdes et longues à instruire, le SIABH est en cours de réalisation d'un Plan de Gestion (PDG) pluriannuel de 5 ans. Ce document, une fois finalisé, sera transmis en Préfecture pour sa validation (fin juin) avant de pouvoir être exécutif pour le 1^{er} Janvier 2026. Ce document d'intérêt général détermine précisément tous les travaux d'entretien réalisables en rivière. Il a été validé par les élus lors du dernier conseil municipal. Vous pouvez le consulter en mairie sur rendez-vous et faire remonter vos remarques.

Vous pouvez aussi à tout moment nous alerter en remarquant un élément inquiétant, à la suite d'une crue par exemple.

L'histoire de notre village

Avant 1791, les communes de St Christophe du Bois et du Laris étaient indépendantes. Le 7 Juin 1791, elles seront regroupées en une seule commune appelée « St Christophe et le Laris ».

La commune dont on retrouve trace dès 1097 a changé plusieurs fois de nom au cours des siècles : Saint Christophe d'Enos, Saint Christophe du Bois, Saint Christophe de Bosco, Saint Christophe de Nemors. En 1356, Saint Christophe s'appelait St Xtophe, et Le Laris s'appelait Laricio Domus Hospitalie ; le nom viendrait de Lactinium qui veut dire côte, mais aussi lande.

4 lieux marquent l'histoire de la commune : le site de la vieille église de Saint Christophe du Bois, le site du Laris ancienne commanderie, le village du Charaix, et le nouveau village de Saint Christophe tourné vers la vallée de la Limone.

Le Laris était une maison Hospitalière de l'ordre de Jérusalem. Le Laris appartenait au commandeur de Saint Paul Lès Romans, il y avait très peu d'habitants, et le territoire était fort peu étendu. Au XIXème, la maison du commandeur n'existait plus, il ne restait plus que le pigeonnier, dont subsistent vraisemblablement les restes de la tour située sur les hauteurs du Laris.

Le Charaix fut rattaché à la commune de St Christophe et le Laris en 1842. Jusqu'en 1684, il était rattaché à Montrigaud. En 1868, le Charaix comptait : 173 habitants répartis en une trentaine de fermes agricoles qui vivaient principalement de la culture de céréales et de l'élevage du bétail.

Le hameau du Charaix regroupait plusieurs fermes importantes et disposait entre autres d'une église et de son cimetière, d'une cure, d'une école, et d'une source « dite miraculeuse » (la source Saint Pierre) qui existe encore aujourd'hui. Les bâtiments et la cour de l'école du Charaix étaient situés juste en dessous de l'église. Cette école qui accueillait aussi des enfants des communes environnantes (Montchenu, Hauterives et Tersanne) comptait une quarantaine d'élèves en 1884, elle a fermé en juin 1961.

L'église du Charaix est datée du XIème siècle. Cette église depuis l'origine a subi plusieurs transformations. Une partie a même brûlé, des traces ont été retrouvées sur les murs. La partie Est a été agrandie et l'autel construit sur des remblais non stables sans doute à cause de fissures et de déformations de l'enceinte. Compte-tenu des dégradations, la fermeture définitive de l'église sera prononcée le 4 mars 1967.

La nouvelle église de Saint Christophe a été construite en 1870. Elle a succédé à une église très ancienne, située en hauteur sur les reliefs collinaires en limite avec Miribel. A partir du XIV siècle et jusqu'à aujourd'hui les textes qui en font mention la désignent sous le nom de St Christophe du bois. Au milieu du XIXè, l'église de St Christophe du bois est devenue trop petite et trop vétuste pour accueillir tous les paroissiens. Une majorité des habitants se prononce pour la reconstruction de l'église dans la vallée de la Limone sur un emplacement permettant d'ajouter sans la moindre difficulté un presbytère et une école. De l'ancienne église de St Christophe des Bois, dont les matériaux seront utilisés en réemploi, il ne sera conservé qu'une chapelle aujourd'hui en ruines dont le site a été défriché par les bénévoles de l'association Patrimoine en 2004.

Durant la seconde guerre mondiale, la commune a été très active dans la résistance. Elle a abrité le camp de maquisards de l'Armée Secrète du groupe Victor (anciennement groupe Maboud), commandé par Victor Steinbach. Une stèle commémorant la mémoire de ces résistants a été érigée route de Miribel.

A signaler : la mémoire d'une personnalité : Mathieu de la Drôme né à Saint Christophe le 6 Juin 1808, homme politique et vulgarisateur en sciences.

Informations diverses

Secrétariat de Mairie

Nous vous rappelons que la Mairie est ouverte au public le Mardi et le Vendredi de 14h à 17h et le premier Mardi du mois de 14h à 19h. Des permanences téléphoniques ont lieu tous les jours. Si les horaires ne sont pas adaptés à votre situation, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat afin de trouver un horaire qui vous convienne mieux.

Contact :

04.75.45.61.88

mairie-stchristophe-laris@orange.fr

Site internet :

<https://mairiestchristophelelaris.jimdofree.com>

St Christophe et le Laris est également présent sur Facebook.

Escale France Service

Un service gratuit proposé par Valence Romans Agglo. Des professionnels vous écoutent, vous orientent et vous accompagnent dans toutes vos démarches administratives. Ils sont spécialement formés pour répondre à vos questions, trouver des solutions et vous aider à utiliser les services en ligne. Ils sont en contact direct avec toutes les administrations ; ce qui leur permet de débloquer la plupart des situations.

Chaque mardi de 8h30 à 13h30 dans un véhicule aménagé et stationné devant la Mairie de Crépol.
Accueil sans rendez-vous.

04.75.45.62.93

franceservices.drome-valence@pimmsmediation.fr

Fermeture Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de Mairie sera fermé du Mardi 24 Décembre 2024 au Mardi 31 Décembre 2024 inclus.

Panneau Pocket

La commune est sur Panneau Pocket.

Nous vous invitons à télécharger cette application gratuite sur votre smartphone afin d'accéder aux informations communales.

Coordinatrice de Santé

Flavie BOUHET est la coordinatrice santé pour la commune.

Elle peut vous aider dans toutes vos démarches santé (recherches de professionnels, aides administratives...).

Ma Santé en Haute Herbasse

2 place des Écoles

26350 CREPOL

06.33.51.09.61

04.75.24.15.07

sante.herbasse@gmail.com

Recensement militaire

Nous rappelons que tous les jeunes de plus de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie.

N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Un mot de nos associations...

La Boule du Laris

Le bureau de notre association sportive créée en 1973 vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année 2025.

Assemblée Générale 2024

Elle s'est déroulée le Vendredi 29 Mars 2024 et a rassemblé quelques 30 sociétaires présents ou représentés dont 6 sociétaires licenciés en 4^{ème} division. L'assemblée générale a approuvé les comptes 2023 qui présentaient un solde positif de 3 739.64 €. Avec la participation financière de nos sponsors que nous remercions encore (Ets Durand, Société Acadie, BPI, Crédit Mutuel, Ets Pollien Henri, Bruyat Charpente, Faravelon Olivier, Ets Bariot Joris et Ets Arthaud François) et grâce également à la vente de maillots publicitaires offerts par l'entreprise Faravelon Ludovic du Cabaret Neuf.

L'année 2024 est plus que prometteuse en matière de finances et nous nous en réjouissons par avance.

Malgré les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales, nous espérons que le projet de 4 jeux de boules supplémentaires, nous permettant enfin de concrétiser l'organisation de notre traditionnel concours du lundi de la vogue (figurant au calendrier départemental bouliste de la Drôme), verra le jour en 2025.

La boule du Laris participera financièrement à cette réalisation.

Concours de Boules

1) **Concours du Lundi de la Vogue** : La triplète de René Martel – Michel Bossat et Roger Marion remporte le Challenge Edouard Hugonin ; le Challenge de la Boule du Laris réservé au deuxième a été remporté par la triplète Claudine Puzin, Gilles et Jean-Luc Blache (encore bravo à tous ces boulistes qui font honneur au sport boules).

2) **Le But en Or** : Notre Maire Francis Barry a renouvelé l'exploit de 2022 et s'est imposé de brillante façon contre Gilles Blache ; le complémentaire a été remporté par Jeannot Hugonin face à Jean-Luc Blache, notre Président toujours aussi dynamique.



Quelques dates à retenir

Cette année nous organiserons le Dimanche 23 Mars une matinée boudin, venez nombreux, la boule du laris vous remercie par avance.

L'assemblée générale se tiendra le Vendredi 28 Mars 2025 à 18h30 dans la salle communale du village du Laris.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année et encore merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour maintenir une activité sportive dans notre charmant et accueillant village de St Christophe et le Laris.

Le Bureau de l'association.

CLUB DE LA LIMONE

Je n'avais pas prévu de faire un petit mot pour le bulletin municipal, aussi je suis prise un peu au dépourvu.

Comment va notre club ? ... cahin-caha, il se maintient et avance doucement vers la fin de l'année.

Nous nous retrouvons régulièrement tous les mercredis, juste le nombre qu'il faut pour jouer aux cartes après avoir pris un petit café, et un petit goûter en fin d'après-midi...merci à celles et ceux qui participent à ces goûters.

Une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés au restaurant « Le Local » pour partager nos différents repas, le repas de l'A.G., le cabri, les grenouilles, la tête de veau, et tout dernièrement le repas de Noël au cours duquel nous avons fêté les anniversaires de 5 dames et 2 messieurs.

Après être allés chez nos amis de Grand-Serre et Montchenu, nous avons eu le plaisir de les recevoir et de passer ensemble un agréable après-midi.

Nous étions trois à nous joindre au club des « sans soucis » pour un agréable voyage à Cerdon.

Certains de nos amis nous ont quittés en 2024, J. Légier, C. Guithon, R. Marion, et J. Michel, nous pensons souvent à eux.

Si l'envie vous tente, venez vous joindre à nous, sachez que nous vous attendons avec beaucoup de plaisir.

L'année se termine, aussi, je vous souhaite de très bonnes fêtes, une très bonne santé, une merveilleuse année 2025, et je terminerais par une citation de Jimmy Hendrix, que j'ai trouvé d'actualité....

« Quand le pouvoir de l'Amour dépassera celui de l'Amour du Pouvoir, le monde connaîtra la paix ».

JOYEUSES FÊTES



Avec mes amitiés

Marie-Céline

L'ECHO DE NOTRE CLOCHER DE SAINT-CHRISTOPHE

NOTRE DAME DES COLLINES DE L'HERBASSE

Cette année encore, le 28 juillet, la fête de St Christophe, par une belle journée ensoleillée, s'est bien déroulée.

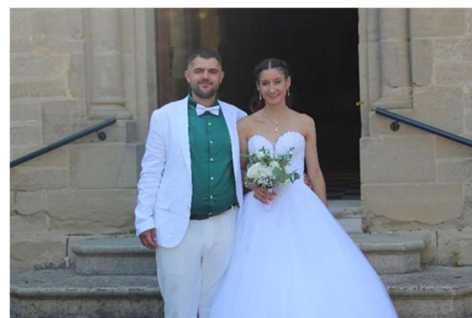
Nous avons eu une très belle messe avec de nombreux fidèles venus pour prier, chanter et vénérer notre saint patron. Elle a été célébrée par le Père Dominique Fornerod, prêtre de la paroisse, qui nous a promis de revenir l'an prochain.

Notre chœur de chant a eu le plaisir de recevoir des chanteurs sollicités par Paul Gonnon ainsi que Monsieur Bruyère pour les accompagner à l'orgue. Nous remercions Paul Gonnon pour sa gentille intention.

Après cette belle cérémonie a eu lieu la traditionnelle bénédiction des voyageurs et de leur voiture, au cours de laquelle les chars des classes en « 4 » étaient invités à se joindre à eux pour défiler et clôturer cette bénédiction.

Nous n'avons plus de messe les dimanches, nous ouvrons uniquement notre église pour des funérailles....

Cette année au mois d'août, nous avons eu le plaisir dans notre église de célébrer le mariage de : Sébastien Dupin et
Laura Scotti, nos restaurateurs.



Pour information, en cas de décès, vous pouvez joindre : André PIPET au 04 75 45 63 84 ou Gilberte PERRIOLAT au 04 75 45 64 12.

Pour tous renseignements (baptême - mariage) : contactez le secrétariat de St Donat au 04 75 45 12 02
(Permanences tous les matins de 9h30 à 11 h30 sauf le dimanche)

Les Conscrits

Une année de plus, vos fidèles conscrits sont de retour avec leur bonne humeur, leurs musiques paillardes et leur motivation.

Comme chaque année, nous déambulerons entre Noël et le jour de l'an à travers Saint-Mury et Saint-Christophe-et-le-Laris en finissant notre expédition par Saint-Julien afin de vous partager notre bonne humeur et de tous vous revoir.

Alors qui sommes-nous ?

Pour la plupart d'entre vous, vous connaissez cette belle tradition que sont les conscrits. Mais pour ceux qui ne savent pas ou ceux qui ne s'en souviennent plus, laissez-nous nous présenter de nouveau de façon à ce que cela soit clair pour tout le monde.

Les conscrits, ce n'est pas une tradition récente, elle est née il y a bien longtemps, à la création de la conscription qui se traduit donc par le service militaire obligatoire. Les conscrits c'est une association de jeunes âgés de 17 à 19 ans qui vadrouillent dans les deux villages en distribuant des papillotes en décembre et du muguet en mai afin de récolter des fonds pour financer le bal qui se déroule le dernier week-end de Juillet à Saint Christophe et le Laris, bal que nous organisons.

Pour que cette association soit bien dirigée, chaque année nous faisons des petites élections pour voter un nouveau bureau. Notre bureau de cette année est constitué de Philippine DURAND, Présidente, Armand BARRY, Vice-président, Alexis BOUVAREL, Trésorier et Mathéo MOTTIN, Secrétaire.

Une association ne peut pas exister sans ses adhérents, cette année ce sont les 2008 qui y font leur entrée.

Alors si vous ne nous reconnaissez pas, nous serons les jeunes qui ne passent pas inaperçus avec leurs musiques paillardes, leurs clairons et leurs tout aussi fidèles foulards bleu blanc rouge. La première tournée se déroulera dans peu de temps, entre Noël et le Jour de l'An afin de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Alors à très bientôt en espérant que vous soyez tous aussi contents de nous retrouver que nous le sommes de vous revoir.



AMICALE DE SAINT-JULIEN

Notre assemblée générale s'est tenue le 3 février 2024 chez le Président André PIPET.

Et c'est au cours de cette réunion que nous avons fixé les dates de nos activités à venir au cours de l'année.

Le concours de boules a eu lieu le 6 juillet 2024 au cours duquel se sont affrontées 16 équipes.

Le président, André Pipet a eu le plaisir de remettre la coupe à la doublette gagnante : Claude Germain et Emmanuel Jarrin.

Le 9 Septembre, sous les ombrages de St Julien, se sont retrouvés, une vingtaine de « voisins », pour partager leur traditionnel repas, une paëlla concoctée par le restaurant « le local ».... journée conviviale.

Nous ne sommes pas nombreux mais tenons, malgré tout, à préserver ces moments d'amitié.



L'amicale vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël, une très bonne santé et une année 2025 toute douce.

L'Amicale

Les Amis du Local

Devenues traditionnelles, les scènes ouvertes mensuelles du jeudi soir attirent régulièrement un nombreux public. De nouveaux musiciens et chanteurs cette année. La participation régulière du noyau dur des Amis du local a tendance à tirer les scènes ouvertes vers le « beuf » rock, tendance festive et appréciée mais à nous d'éviter la dérive systématique au détriment d'amateurs moins aguerris mais plus éclectiques. Nous pensons mettre en place une programmation quand c'est possible l'année prochaine.

Le 25 Avril : désormais traditionnelle elle aussi, la scène ouverte au Temple de la Féminité lors du festival « Regard sur la féminité » toujours aussi réussie, avec des moments forts, souvent improvisés. Nous gérons la buvette cette année ce qui nous aide à renflouer la caisse.

Dans le même esprit, nous assurons la sonorisation rémunérée de la soirée concert du 30 Août au Blabla Châlonnais. Une belle soirée, chaleureuse avec des groupes locaux et de qualité malgré un peu de retard dans l'installation de la sono. Si nous récidivons, un plan de scène précis devra être arrêté avec les groupes pour pouvoir sonoriser sans retard et en toute sérénité.

Du vendredi 5 Juillet au dimanche 7 Juillet : Le festival Chapeau Bas, six groupes programmés dans cinq lieux différents... Au vu de la météo, nous nous simplifions le travail et regroupons les trois concerts du samedi à la Halle des Associations.

Le vendredi 5, au Charaix, le trio Les Trois Becs enchante le public assez nombreux avec des chansons d'Anne Sylvestre revisitées.

Samedi 6 le sympathique groupe Noèse anime l'apéro pour un public hélas assez réduit. En matinée c'est au tour du duo Stolen de nous délivrer des reprises revisitées là encore avec un public trop modeste.

Seul le concert du soir avec Heavy Crown sera annulé in extremis, le matériel et les musiciens noyés sous des trombes d'eau. On termine la soirée sous le barnum avec la bande son du groupe et un play back improvisé : ambiance chaleureuse et bon enfant qui laisse le public sur sa faim, on se promet de les faire revenir dès que possible.

Dimanche en fin de matinée, place à la musique classique dans l'église de Saint Christophe, le trio Interlude régale le public là encore trop clairsemé. Agréable échange avec les musiciens à l'apéritif. A 16 h au Charaix, nombreux public pour applaudir Les Fêlés du Bocal dans un nouveau répertoire de chansons françaises...fêlés bien entendu.

Nous participons cette année encore, au défilé de chars lors de la fête du village organisée par le comité des fêtes, fidèles à nos habitudes le char transporte guitare, piano et batterie, nous aurons un peu de mal à nous faire entendre surtout après que le tracteur sera tombé en panne juste derrière la sympathique fanfare heureusement sans gêner le passage du défilé. Assez rapidement dépanné, nous en profitons pour déposer la batterie sur le site de la scène ouverte du soir qui précède le bal organisé par les conscrits. Scène ouverte réussie, avec de nombreux musiciens, dont certains ne pourrons pas se produire puisque nous avons un temps imparti.

Les Amis du Local vous souhaitent de bonnes fêtes et vous donnent rendez-vous en 2025 avec de la musique au Charaix ou au bar Le Local.

Attention en 2025 les scènes ouvertes auront lieu le PREMIER jeudi du mois, qu'on se le dise !

Bonne année !



Étoile Sportive Laris - Montchenu

Chers supporters, sponsors, et adhérents du club de l'Étoile Sportive Laris - Montchenu, le nouveau bureau vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année.

Pour cette saison 2024 / 2025, nous avons l'honneur et la chance d'évoluer au sein de nos nouveaux locaux fraîchement rénovés grâce au soutien de nos deux communes de St Christophe et le Laris et Montchenu que je tiens à remercier tout particulièrement.

Nous avons également le privilège d'avoir de nouveaux survêtements pour nos joueurs grâce à notre sponsors Maçonnerie Didier. Cela permet ainsi à l'ensemble de nos équipes d'être habillé sous les mêmes couleurs lors de nos rencontres.



L'évolution de l'équipe séniors en division 4 : un début de saison compliqué avec de nombreuses blessures en début d'année qui nous ont empêchées d'évoluer correctement dans cette première partie de cette saison. Néanmoins, grâce au soutien infailible de plusieurs joueurs vétérans, nous avons pu maintenir notre équipe. Pour la deuxième partie de saison, tous nos blessés seront sur pieds et de retour ce qui redonnera un nouveau souffle et permettra, je l'espère, d'obtenir de meilleurs résultats.

Côté Actu, vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'Étoile Sportive chaque week-end de match.

“Alors, ils ont fait quoi Le Laris ?” Plus besoin de vous poser la question ! Chaque week-end de match, retrouvez notre revue **“Le Larisois”** sur nos réseaux sociaux pour suivre les aventures de nos joueurs. Edité par Théo Juvenet.



Nos Evénements

Evénements passés :

- Inauguration de nos nouveaux locaux le 7 Septembre 2024
- Matinée Diots, Salle des fêtes de Montchenu, 17 Novembre 2024

Evénements à venir :

- Matinée Choucroute le 26 Janvier au stade
- Matinée Rougail Saucisses organisée par nos vétérans le 23 Février au stade
- Notre indétronable fête de la bière qui aura lieu le Samedi 15 Mars à la salle des fêtes de Montchenu sous réservation.
- Et bien d'autres événements à venir qui seront publiés sur nos réseaux.



Notre association vous remercie de l'intérêt que vous nous portez et remercie l'ensemble des personnes qui contribue de près ou de loin au soutien de notre club, on vous souhaite de passer d'agréable fêtes de fin d'année.



Kevin Revol, Président du ES Laris Montchenu

ACCA de St Christophe et le Laris

Le Bureau

Président : ROSIER Mathieu

Vice-président : DUPUIS Alexis

Secrétaire : BARRY Renaud

Trésorier EFFANTIN Jean

Membres actifs : BLACHE Jean-Luc, BELMONT Patrick, BARRY Claude, HUGONIN Arnaud, DURAND Dorian.

Ce nouveau bureau a été élu lors de la dernière AG, et sera effectif durant 3 ans.



Le Gibier

Le Lièvre : Comme les années précédentes, le quota du lièvre fixé à 20 a été atteint en 4 dimanches matins sur notre territoire. La population se porte à merveille et permet de le croiser très régulièrement lors de nos sorties.

Le Chevreuil / Cerf : Le plan de chasse attribué par la fédération des chasseurs de la Drôme est de 30 bracelets chevreuils pour 3 saisons (10 par an). Nous le chassons uniquement en battue. Sur notre territoire la population est bien présente et se porte très bien. Pour la première fois, notre ACCA a eu l'attribution d'un bracelet cervidé.

Le Sanglier : Comme plusieurs années, notre territoire est placé en "point noir", c'est pourquoi il est important de le chasser pour contrer au maximum les dégâts sur les cultures qui nous coûtent chaque année un peu plus que les précédentes.

Les oiseaux migrateurs : Les pigeons et les grives n'ont fait que de brefs passages sur notre commune depuis le début de saison. Les bécasses elles, sont bien arrivées et régaleront tous les chasseurs de cet oiseau mythique.

Le Loup : Cet animal si discret et que nous ne voyons jamais, a malheureusement frappé sur notre commune à 2 reprises en faisant des dégâts sur du bétail. Espérons pour nos éleveurs que cet animal ne soit que de passage sur notre territoire et qu'il ne réopère pas ses actions.

Manifestation

Comme chaque année, notre fameuse matinée rôtie de pigeon, caillettes, saucisses aura bien lieu, nous vous tiendrons informé sur la date et le lieu.

Petit mot

Beaucoup de gens assimilent la passion des chasseurs à une tradition d'arrière-garde, fondée sur le simple fait de tuer des animaux. Tuer des animaux et les déguster est une évidence pour les chasseurs et ce serait une grosse erreur de penser que leur action se résume à ce simple constat. La chasse durable qu'ils pratiquent, a une fonction dans une approche écologique moderne des territoires. Il faut peut-être réapprendre à dialoguer entre deux mondes qui ne se connaissent plus où se critiquent. Il ne faudrait pas que ces deux parties (chasseurs et non chasseurs) se fracturent définitivement, il faut vraiment se réconcilier, être à l'écoute.

[Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année](#)

Association des Parents d'Élèves

L'A.P.E. est l'association des parents d'élèves du R.P.I. St Christophe et Montchenu.

Elle a pour objectif de financer les projets scolaires élaborés par l'équipe enseignante du RPI, comme des activités culturelles et sportives, du matériel, des sorties et spectacles mais aussi la participation au financement de classes vertes.

Au sein du bureau ont été élus pour l'année scolaire 2024/2025 à l'unanimité :

- Fanny MONTALON - Présidente,
- Charlène VOSSIER - Trésorière,
- Justine MOUTEAU – Secrétaire,
- Hélène DEPIT - Vice-Présidente,
- Emilie REYNAUD - Vice - Trésorière,
- Marieke CHIAUDANO - Vice-secrétaire.

Afin de financer les différents projets scolaires, l'APE organise des manifestations tout au long de l'année. L'association compte sur le soutien des parents d'élèves en répondant présents aux événements organisés. Toutes les aides et soutiens sont les bienvenus afin de faire vivre l'association dans l'intérêt des élèves.

Pour cette année, en plus du bureau, un groupe de parents d'élèves actifs s'est constitué sur Whatsapp. Tous les parents qui souhaitent rejoindre ce groupe et donner un peu de leur temps peuvent se rapprocher d'un des membres du bureau ou nous envoyer un mail.

L'APE a à cœur de faire partager à tous de bons moments conviviaux.

Pour l'année scolaire 2024/2025, les manifestations suivantes ont été programmées :

- Commande de vin et fromage le 22 novembre 2024
- Spectacle et goûter de Noël le 7 décembre 2024
- Vente de calendriers lors des cérémonies des vœux du Maire
- Après-midi/soirée **jeux de société le 15 février 2025**
- **Soirée Karaoké le 12 avril 2025**
- Photos de classe
- **Fête des écoles le 28 juin 2025**
- Ventes de gâteaux à la veille des périodes de vacances scolaires



Nous sommes joignables sur : ape.stchristophe.montchenu@gmail.com et sur Facebook : Ape Montchenu St Christophe.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une très belle année 2025 !



Tai Chi Chuan et Qi Gong dans les collines de la Drôme

Association SEVE

En juin 2024, Master Bob Boyd nous a quitté. Il était un excellent connaisseur des principes du Tai Chi Chuan et il a su transmettre le goût pour cette discipline à de nombreux élèves. Aujourd'hui, c'est son disciple Thierry Baë qui a la charge de poursuivre cet enseignement.

Pour l'association, l'année 2024 s'achève sur un bilan très positif. La saison, qui début en septembre a vu le nombre d'adhérents dépasser les 50 participants sur les différents lieux, Tai chi chuan et Qi Gong, avec 12 heures d'enseignement dans la semaine sur St Donat, Hauterives, St Uze, Lens Lestang et St Christophe sans compter les cours particuliers.



Des séances d'une heure ou une heure trente, offrent des espaces de découvertes et /ou d'approfondissements d'un arts martial multiséculaire exigeant qui développe la souplesse, entretient la santé, adoucit le stress et contribue à apaiser l'esprit dans une époque un peu chargée !

Le Qi Gong a les mêmes ambitions, avec des pratiques qui demandent moins quant à la mémoire des enchaînements.

Les 2 disciplines se pratiquent de façon individuelle dans un groupe qui amène une harmonie, une progression régulière au sein d'un collectif.

Physiquement, une grande attention est apportée à la colonne vertébrale, la cage thoracique, les fascias et les grands muscles du corps, une autre est accordée au souffle (Le Chi ou Qi) au travers de la respiration et de la découverte des principes Taoïstes de l'énergie.

De nombreuses études montrent des bénéfices pour la santé au niveau cardio-vasculaire, articulaire, maladie de Parkinson...



Les pratiques martiales, Tuishou (travail à 2 ou « mains collantes »), bâton, épée, sabre sont réservées aux pratiquants plus avancés.

- Un contrat avec l'association Asiatic arts de St Uze ajoute 1h30 de Qi Gong 1 et Tai chi le mercredi.

Des stages de 2 jours, avec un intervenant extérieur, complètent les formations. 30 nov et 1 dec 2024 à Valherbasse et le prochain : 1 et 2 mars à Claveyson. Le suivant n'est pas encore programmé



Pour ma part, je complète chaque année ma pratique par des séances avec mon maître Thierry Baë.



Jacques Kiene

Plus d'infos sur le site de l'association

<https://www.tai-chi-chuan-des-collines.fr> ou 06 82 07 25 52

• **LA BOUQUINERIE** •
BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ST CHRISTOPHE/ MONTCHENU

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2025
et vous attend dans ses locaux **Place de l'église à St Christophe!**

TARIF ADHÉSION ANNUELLE

ADULTE : 5 €

GRATUIT pour les enfants jusqu'à 18 ans

Pour nous suivre : Facebook Bouquinerie26

Pour nous contacter : bouquinerie26@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi de 14h à 15h (scolaires)

Mercredi de 16h30 à 17h30

Samedi de 10h à 12h

La majorité de nos livres est renouvelée 2 fois par an à la médiathèque de Valence. De plus nous achetons des livres tout au long de l'année. Ces **achats de livres** sont faits grâce à vos adhésions, à votre participation lors des animations ainsi qu'aux subventions que nous versent les 2 communes. Merci à tous !

N'hésitez pas à nous proposer des titres de livres/ albums/ doc qui vous intéressent.

Un service de réservations à la Médiathèque de Valence nous permet également de répondre à vos demandes.

ANIMATIONS 2024

☺ **une bourse aux livres** a eu lieu lors de la fête de Saint Christophe le 28/07 et une partie des bénévoles a participé au défilé des chars. Un moment convivial très apprécié de tous. Une centaine d'euros a été récolté et a servi à racheter des livres. Merci au comité des fêtes de nous avoir intégré à ce bel événement.



☺ **Un après- midi Halloween** a eu lieu à la salle des anciens de Montchenu le 19/10, au programme travaux manuels, contes et crêpes le tout dans la bonne humeur. Merci aux parents et aux 14 enfants présents ; merci à la commune pour le prêt de la salle.



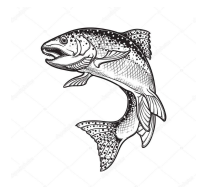
☺ **De ligne en scène** proposé par la médiathèque a eu lieu le 15 novembre à la salle haute herbase. Un travail collégial avec les bibliothèques de Crépol et Valherbasse. Le spectacle "le voyage de Rézé" a été proposé gratuitement au public et a fait venir 90 spectateurs. Comme toujours un beau moment de partage et un concert de qualité.

☺ **Le tricoté** Les tricoteuses de la bouquinerie ont cette année encore participé au voyage scolaire et fabriqué des chaussons pour les classes de maternelle. De plus par les ventes de produit nous avons pu verser une centaine d'euros à l'association Appel qui s'occupe des enfants hospitalisés à Léon Bérard, ainsi qu'au téléthon. Rejoignez le groupe des tricoteuses!

Une assemblée générale se tiendra début 2025, date à venir qui sera annoncée sur notre site Facebook.

Un grand bravo à toutes les bénévoles !!

Les échos de l'amicale des pêcheurs



Nous remercions tous les pêcheurs qui ont validés leurs permis de pêche dans notre association durant cette année 2024 par le biais d'internet sur le site www.cartedepeche.fr.

Cette année 2024 contrairement aux dernières années aura été une bonne saison en ce qui concerne le niveau hydrologique de nos cours d'eau.

Comme dans les précédents bulletins nous tenons à rappeler que le patrimoine piscicole de nos ruisseaux a subi un déclin important ces dernières années, essentiellement dû au fait des conditions climatiques extrêmes. De ce fait il nous semblerait judicieux de revoir nos modes de prélèvement dans nos rivières et inciter les pêcheurs à ne garder qu'un ou deux jolis poissons même si certaines études démontreraient qu'il serait plus favorable de prélever les spécimens jeunes et remettre à l'eau les géniteurs surtout dans les petits ruisseaux. Le No Kill intégral n'est pas d'actualité sur notre petit parcours de pêche.

Pour cette fin d'automne le débit des rivières est assez favorable pour la préparation de la période des fraies ce qui serait de bon augure pour la reproduction hivernale même si l'habitat par endroit a été fortement perturbé.

Le lâcher d'ouverture 2024, c'est-à-dire 60 kg de truite Fario a été effectué la semaine avant l'ouverture comme l'année précédente avec un très joli débit de nos cours d'eau.

Le Safari de pêche des enfants du 8 Juin 2024 quant à lui a pu se dérouler dans de bonnes conditions, est venue environ une vingtaine d'enfants. La tradition se perpétue ce qui est de bon augure pour la suite.

En 2025 nous effectuerons à nouveau de la publicité pour cette journée afin d'essayer de sensibiliser un maximum d'enfants, pour cela reprenez la date du deuxième samedi du mois de Juin en principe.

Une nouveauté cette année, nous allons essayer de faire une journée découverte de notre milieu aquatique en partenariat avec la fédération et les classes de CM2, proposition que nous allons faire aux instituteurs et institutrices en début d'année pour voir si cela est réalisable. Cette journée se ferait courant mai.

L'assemblée générale ordinaire de l'amicale s'est tenue en début d'année 2024, le bureau reste inchangé. Nous informerons de la date précise de l'assemblée générale 2025 en mairie de St Christophe et Le Laris et nous enverrons des convocations par internet aux pêcheurs qui nous ont fourni leurs emails.

Pour conclure ce bulletin, nous vous souhaitons une bonne et heureuse fin d'année 2024 ainsi que tous nos vœux pour 2025.

Les membres du bureau

2024, une année riche en festivités !

Durant l'année 2024, le comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations, toujours dans le but d'animer notre cher village de Saint Christophe-et-le Laris, et ce depuis 50 ans.



En mars, nous avons fêté le **Carnaval**. Les enfants sont tous venus déguisés pour admirer le bûcher de Carmentran et le jonglage de feu, mais aussi le "pestacle" de rue animé par la compagnie La Rayonne de Die.



En juin, le comité a organisé la **fête de la musique** pour marquer le début de la saison estivale.

Après le concours de pétanque, l'esta-fête drômoise Juliette & Cie a ambiancé la place du Laris toute la soirée.

Le dernier week-end de juillet, la traditionnelle **fête du village** a été un réel succès.

Une fanfare de 30 musiciens est venue mettre une ambiance de folie le dimanche pour la **fête de St Christophe**. Nouveauté cette année, le défilé de chars des classes et des associations a eu lieu l'après-midi et a ravi les habitants venus nombreux.



En septembre a eu lieu la **2ème édition de la fête de l'automne** avec son marché artisanal de producteurs & créateurs locaux, le concours de pétanque, le concert du groupe valentinois Paris/Nashville et le feu d'artifice pour finir en beauté cette journée !



Le comité des fêtes tient à remercier la municipalité, les bénévoles et les associations qui ont contribué à la réalisation de ces manifestations.

Toutes les personnes souhaitant rejoindre notre équipe de "choc" pour animer notre village sont les bienvenues !

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025.

Programme 2025 :

- 17 janvier : assemblée générale
- Printemps : à définir
- 21 juin : fête de la musique
- 26-27 juillet : fête St Christophe
- 20 septembre : 3ème édition
fête de l'automne
- Décembre : Téléthon